



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 40042

Numéro SIREN : 305 273 773

Nom ou dénomination : AAS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt 393

AAS
Société par actions simplifiée au capital de 400.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle de Saumur
49400 CHACÉ
305 273 773 – RCS ANGERS

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
Le 17 JAN. 2017

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2016

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

76 B 10042
B 393

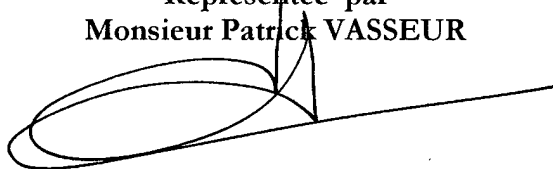
DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 153.389 € en totalité au poste « Autres Réserves » qui sera ainsi porté de 719.151 € à 872.540 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Pour Copie Certifiée Conforme

Société GROUPE PVR
Associée Unique
Représentée par
Monsieur Patrick VASSEUR



AAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 400.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle de Saumur
49400 CHACÉ
305 273 773 – RCS ANGERS

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA PRESIDENCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2015

Monsieur Patrick VASSEUR, Président de la Société **AAS**, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par la Société **GROUPE PVR**, associée unique, représentée par Monsieur Patrick VASSEUR, ès-qualité de Gérant, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

• **SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

L'exercice clos le 31 décembre 2015 a été marqué par une baisse de notre chiffre d'affaires.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 3.551.055 € contre 4.445.558 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3.639.739 € contre 4.313.587 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont également diminué et se sont élevées globalement à 3.446.954 € contre 4.087.230 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire mais en baisse puisqu'il ressort à 192.784 € contre 226.357 € pour l'exercice précédent.

En définitive, après prise en compte des résultats financier (2.343 €) et exceptionnel (8.920 €), nous clôturons cet exercice par un bénéfice net comptable de 153.389 € contre 190.141 € au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1.412.835 €.

L'activité de notre société est retranscrite dans le tableau relatif aux soldes intermédiaires de gestion.



Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2015	%	31/12/2014	%
Ventes de marchandises	15 786	100,00	21 675	100,00
Achats de marchandises	83	0,53	19 816	91,42
Variation stocks de marchandises	1 754	11,11	4 577	21,12
Marge commerciale	13 949	88,36	-2 718	-12,54
Ventes de produits finis et travaux	3 507 386	100,22	4 397 019	102,60
Ventes de services	27 884	0,80	26 864	0,63
Production stockée	-35 717	-1,02	-138 184	-3,22
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	3 499 553	100,00	4 285 699	100,00
Achats matières et consommables	591 744	16,91	608 327	14,19
Variation stocks de matières	31 340	0,90	50 832	1,19
Sous-Traitance	421 562	12,05	684 801	15,98
Marge de production	2 454 907	70,15	2 941 739	68,64
ACTIVITE	3 515 339	100,00	4 307 374	100,00
MARGE GLOBALE	2 468 856	70,23	2 939 021	68,23
Autres achats et charges externes	702 015	19,97	816 481	18,96
VALEUR AJOUTEE	1 766 841	50,26	2 122 540	49,28
Subventions d'exploitation	16 000	0,46	5 811	0,13
Impôts & taxes	60 729	1,73	93 667	2,17
Salaires	1 226 115	34,88	1 308 087	30,37
Charges sur salaires	383 413	10,91	439 380	10,20
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	112 584	3,20	287 217	6,67
Autres produits, Reprise amortissements	108 400	3,08	402	0,01
Autres Charges	110			
Dotations amortissements et provisions	28 089	0,80	61 262	1,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	192 785	5,48	226 357	5,26
Opérations en commun				
Produits financiers	3		4	
Charges financières	2 346	0,07	11 657	0,27
Résultat financier	-2 343	-0,07	-11 653	-0,27
RESULTAT COURANT	190 442	5,42	214 704	4,98
Produits exceptionnels	210	0,01	1	
Charges exceptionnelles	9 131	0,26	6 317	0,15
Résultat exceptionnel	-8 921	-0,25	-6 316	-0,15
Impôts sur les bénéfices et participation	28 132	0,80	18 247	0,42
RESULTAT NET	153 389	4,38	190 141	4,41

- **ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES**

En application de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous devons établir une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de notre société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Le bilan et l'annexe légale qui sont présentés donnent toutes les informations utiles sur la situation financière et l'état d'endettement de la Société.

- **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital, telle que définie par ledit article, était nulle au 31 décembre 2015.

- **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Par acte sous seing privé en date du 9 avril 2015, la Société GROUPE PVR a acquis de la Société DIALINVEST 100% des titres de la Société AAS.

De même, par décision de l'associée unique en date du 9 avril 2015, Monsieur Patrick VASSEUR a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Jacques LASCOMBES, démissionnaire.

- **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice au 31 décembre 2015 et la date du présent rapport.

- **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nos principaux objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 sont de poursuivre le développement de notre activité tout en maîtrisant les charges d'exploitation.

Tous nos efforts visent à réaliser ces objectifs.

- **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La loi nous impose de faire état des activités en matière de recherche et développement : pour la bonne règle, nous vous indiquons que nous n'avons procédé à aucune activité de ce type.

PV

- **FILIALES – PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES**

Notre Société ne possède aucune filiale, ne détient aucune participation et ne contrôle aucune Société au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce.

- **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Nous vous précisons tout d'abord que dans les comptes qui vous sont présentés, il a été choisie la méthode prospective et il a été fait application des modifications du règlement CRC 99-03 et CRC 2202-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que CRC 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les changements de méthodes liés à ces options comptables vous sont exposés dans l'annexe des comptes annuels.

- **INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015		EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014	
Dettes fournisseurs : 511.293,13 €		Dettes fournisseurs	
M + 1	366.061,81 €	M + 1	162.539 €
M + 2	280.791,76 €	M + 2	101.224 €
M + 3	277.338,43 €	M + 3	
Au-delà		Au-delà	

- **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 153.389 €, lequel pourrait être affecté en totalité au poste « Autres Réserves » qui serait ainsi porté de 719.151 € à 872.540 €.

- **DIVIDENDES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

- **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- **SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT**

Nous vous rappelons que **Monsieur Patrick VASSEUR**, Président non associé de la Société a été nommé par décision de l'associée unique en date du 9 avril 2015 pour une durée illimitée à compter du même jour.

- **SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les mandats de Monsieur Christian BOUTILLAT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jacques PARAMELLE, Commissaire aux Comptes suppléant, viendront à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir dans l'année 2018.

- **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

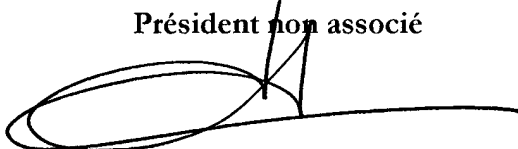
Le Commissaire aux comptes a procédé aux contrôles et vérifications prévus par la loi. Son opinion sur les comptes annuels est consignée dans son rapport général.

- **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, il est rappelé les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Monsieur Patrick VASSEUR
Président non associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.



BOUTILLAT Christian

Expert Comptable – Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SIRET : 378 390 397 00024

5, rue Jules Raimu

31 200 TOULOUSE

Tél. 05.32.26.27.28

E-mail : c.boutillat@accenteam.fr

A.A.S.

S.A.S. au capital de 400 000 €

SIREN : 305 273 773

Z.I. DE SAUMUR

49400 CHACE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2015

A.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €

Siège social : Z.I. DE SAUMUR - 49 400 CHACE

R.C.S. ANGERS : 305 273 773

Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31/12/2015

Cabinet CHRISTIAN BOUTILLAT

Siège social : 5, rue Jules Raimu – 31 200 Toulouse

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique en date du 29 juin 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Première partie : Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deuxième partie : Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Cabinet CHRISTIAN BOUTILLAT

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Troisième partie : Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les comptes adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 13 juin 2016

Christian BOUTILLAT
Commissaire aux Comptes



Cabinet CHRISTIAN BOUTILLAT

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	123 376	118 033	5 343	3 235
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	39 646	16 381	23 265	16 144
Installations techniques, matériel et outillage	2 025 627	1 989 962	35 666	54 122
Autres immobilisations corporelles	367 185	366 892	293	1 534
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				10
Autres titres immobilisés	160		160	160
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 591		14 591	14 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 570 586	2 491 267	79 319	89 797
Stocks				
Matières premières et autres approv.	277 652	30 838	246 814	200 501
En cours de production de biens	371 470		371 470	432 923
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	633 576	95 698	537 878	490 132
Marchandises	1 836		1 836	3 590
Créances				
Clients et comptes rattachés	667 768	4 854	662 914	577 070
Fournisseurs débiteurs	17		17	5 028
Personnel	5 051		5 051	271
Etat, Impôts sur les bénéfices	35 219		35 219	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 112		33 112	20 711
Autres créances	51 315		51 315	178 621
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	375		375	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	300 606		300 606	387 357
Charges constatées d'avance	62 517		62 517	68 523
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 440 514	131 390	2 309 124	2 364 727
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 011 100	2 622 657	2 388 443	2 454 524



Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 295	100 295
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	719 151	580 447
Report à nouveau		-51 438
Résultat de l'exercice	153 389	190 141
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 412 835	1 259 447
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	5 381	21 639
Découverts et concours bancaires	581	43 809
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 962	65 448
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 293	304 965
Personnel	115 022	130 299
Organismes sociaux	167 726	197 001
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 565	68 565
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	32 195	40 423
Dettes fiscales et sociales	330 507	436 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	98 844	388 376
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	975 607	1 195 078
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 388 443	2 454 524



Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	15 786	21 675
Production vendue	3 535 270	4 423 883
Production stockée	-35 717	-138 184
Subventions d'exploitation	16 000	5 811
Autres produits	108 400	402
Total	3 639 739	4 313 587
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	83	19 816
Variation de stock (m/ses)	1 754	4 577
Achats de m.p & aut.approv.	591 744	608 327
Variation de stock (m.p.)	31 340	50 832
Autres achats & charges externes	1 123 577	1 501 282
Total	1 748 498	2 184 834
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	60 729	93 667
Salaires et Traitements	1 226 115	1 308 087
Charges sociales	383 413	439 380
Amortissements et provisions	28 089	61 262
Autres charges	110	
Total	1 698 457	1 902 396
RESULTAT D'EXPLOITATION	192 785	226 357
Produits financiers	3	4
Charges financières	2 346	11 657
Résultat financier	-2 343	-11 653
RESULTAT COURANT	190 442	214 704
Produits exceptionnels	210	1
Charges exceptionnelles	9 131	6 317
Résultat exceptionnel	-8 921	-6 316
Impôts sur les bénéfices	28 132	18 247
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	153 389	190 141



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 2 388 443 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 153 389 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La méthodologie de valorisation des stocks de produits finis a été revue au 31 décembre 2011. En effet, ces derniers étaient valorisés sur la base d'un taux horraire, non revue depuis 2008, poste par poste pouvant varier entre 15 € et 20 €. Désormais, les stocks de produits sont valorisés sur la base d'un taux horaire de main d'oeuvre calculé sur la totalité des heures payées de l'exercice. Un taux uniforme de 25 € a ainsi été appliqué à l'ensemble des "OF" inclus dans les produits finis et produits en cours.

Un taux de dépréciation des stocks est calculé en fonction de la rotation réelle des stocks sur l'année.

La règle de dépréciation peut être ainsi formalisée :

- pour tout article non mouvementé au cours de l'exercice, la dépréciation est totale
- pour tout article dont le taux de rotation est inférieur à 10%, la dépréciation est de 90%
- pour tout article dont le taux de rotation est compris entre 10% et 20%, la dépréciation est de 80%



Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,49 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 63 351 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Un plan CCSF a été accordé le 13 mai 2014 en vue de l'apurement d'un passif de 544 k€. Cette dette a été honorée à hauteur de 23 K€ par mois à compter du 1er juin 2014, conformément au plan portant à 81 K€ le passif dû au 31 décembre 2015.

Par ailleurs des majorations sont associées à ce plan pour un montant de 28 K€, toutefois elles n'ont pas été provisionnées en raison de la forte probabilité d'une remise gracieuse.

Les titres de la société ont été rachetés en avril 2015 par la société Groupe PVR.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

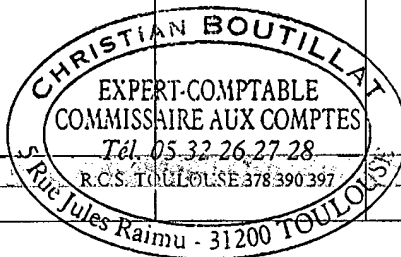
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 876	5 500		123 376
Immobilisations incorporelles	117 876	5 500		123 376
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 146	10 500		39 646
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 024 199	1 428		2 025 627
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	351 483			351 483
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 420 530	11 928		2 432 458
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10		10	
- Autres titres immobilisés	160			160
- Prêts et autres immobilisations financières	14 591			14 591
Immobilisations financières	14 761		10	14 751
ACTIF IMMOBILISE	2 553 168	17 428	10	2 570 586



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 500	11 928		17 428
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 500	11 928		17 428
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			10	10
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			10	10



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	114 641	3 392		118 033
Immobilisations incorporelles	114 641	3 392		118 033
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 002	3 379		16 381
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 970 077	19 884		1 989 962
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	349 949	1 241		351 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 348 730	24 504		2 373 234
ACTIF IMMOBILISE	2 463 371	27 896		2 491 267

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 869 591 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 591		14 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	667 768	667 768	
Autres	124 715	124 715	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	62 517	62 517	
Total	869 591	855 000	14 591
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 126 536 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 975 607 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	581	581		
- à plus de 1 an à l'origine	5 381	5 381		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 293	540 293		
Dettes fiscales et sociales	330 507	330 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	98 844	98 844		
Produits constatés d'avance				
Total	975 607	975 607		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 224			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	26 495
Dettes provis. pr congés à payer	109 283
DETTE PROVISIONNEE HEURES RTT	687
Charges sociales s/congés à payer	51 363
COTISATION VALEUR AJOUTEE	3 594
TAXE D APPRENTISSAGE	7 815
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	14 219
TAXE DE CONSTRUCTION	5 359
TAXE CETIM	1 208
Divers - charges à payer	602
Total	220 625



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LIBELLE ABSENT	12 245		
Frais financiers d avance	50 271		
Total	62 517		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 352 241 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

